

Communiqué de presse

Paris, le 14 octobre 2025

Renouvellement du partenariat entre Arts et Métiers et l'Ecole Navale

Arts et Métiers, Grande École d'ingénieurs placée sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur, et l'École navale qui forme des ingénieurs officiers de Marine placée sous la tutelle du ministère des armées, ont renouvelé leur partenariat stratégique, initié en 1999, via une convention-cadre signée en janvier 2025. Ils réuniront le conseil de la recherche de l'Institut de Recherche et d'Études Navales (IRENAV) dont ils assurent la co-tutelle, le 5 novembre 2025.

Dans un contexte géopolitique de plus en plus complexe, où les questions de souveraineté sont cruciales, ce partenariat prend aujourd'hui tout son sens en rapprochant la recherche et la formation militaires du secteur industriel de la défense.

Une collaboration historique renouvelée, à l'origine de l'évolution de l'IRENAV

Arts et Métiers et l'École Navale ont créé, en 2000, un institut de recherche dont ils assurent depuis la co-tutelle.

Celui-ci évolue, en 2025, pour devenir l'Institut de Recherche et d'Études Navales (IRENAV). Labellisé Institut Carnot dans le cadre du CARNOT ARTS, son champ d'étude recouvre désormais la maîtrise de la situation maritime et navale, des grands fonds au spatial, dans les domaines d'application duale, civile et militaire.

Cette nouvelle identité de l'IRENAV lui permet de mieux prendre en compte ses deux missions :

- Participer à la formation d'ingénieur des élèves officiers de marine pour la partie scientifique.
- Participer, par sa dimension multidisciplinaire, à l'éclairage scientifique et technologique des besoins capacitaires de la Marine nationale.

Les travaux de l'IRENAV s'orientent autour de 4 axes de recherche :

- l'analyse et la modélisation de la donnée maritime ;
- l'acquisition de la donnée et la compréhension des phénomènes physiques ;
- la conception et l'optimisation de vecteurs et systèmes navals ;
- les cultures du commandement : ses facteurs humains et techniques.

Dans le cadre de ce partenariat, des enseignants-chercheurs d'Arts et Métiers sont mis en délégation au sein de l'Institut, implanté sur le site de Lanvéoc (Finistère) de l'École Navale.

Cette collaboration ouvre de **nouvelles perspectives de formation et de carrières dans les métiers de la Marine**. Elle s'appuie sur des projets structurants de recherche et de formation, pour lesquels Arts et Métiers apporte son expertise technologique et scientifique, notamment dans le domaine des transports, de l'environnement sous-marin et de l'aide à la décision dans les systèmes complexes.

Un partenariat académique qui continue d'évoluer

Dans le domaine de la formation, les deux écoles proposent, depuis 2014, **un cursus en double diplôme** permettant aux étudiants d'Arts et Métiers de la 3^e année du Programme Grande École, de rejoindre la Marine nationale comme officier de Marine sous contrat. En dix ans, ce sont déjà 20 étudiants qui ont suivi ce cursus.

Depuis 2023, une nouvelle voie permet également de suivre ce double diplôme en se destinant à une carrière civile.

Arts et Métiers et l'École navale proposent également un **Master Recherche mention « Fluides et systèmes énergétiques »** sur le site de Lanvéoc. Cette année de formation est réalisée au plus près du monde naval, maritime et nautique, en lien avec l'IRENAV et les unités de la Marine nationale, et en partenariat avec des centres de recherche comme l'IFREMER ou des industriels tels que Naval Group ou THALES.

Ce master qui forme des experts de l'ingénierie navale est référencé, depuis l'an dernier, au catalogue de la quatrième année de Polytechnique.

Laurent Champaney, directeur général d'Arts et Métiers *« Arts et Métiers se félicite de ce partenariat qui renforce la cohérence des actions d'Arts et Métiers dans le domaine de l'industrie navale militaire et civile et ouvre de nouveaux champs de collaboration dans les outils de prise de décision en situation critique, développés notamment avec CNRS@Create pour la ville de Singapour, et qui présente un intérêt fort pour la Marine nationale. »*

Le contre-amiral Benoît Hédé-Haüy commandant et directeur de l'École navale : *« L'École navale se félicite du renouvellement de ce partenariat. Ayant pris mes fonctions cet été après des responsabilités variées à l'état-major de la Marine, je mesure pleinement l'intérêt d'une telle collaboration, non seulement pour la formation de nos futurs officiers, mais aussi pour la Marine nationale en général et les industriels de la BITD-navale (Base industrielle & technologique de défense). Dans un contexte géopolitique complexe et très incertain, disposer de capacités renforcées en recherche et en formation constitue un atout majeur pour nous tous. »*

A propos de l'École navale

Depuis bientôt 200 ans, l'École navale forme les officiers et les marins dont la Marine nationale a besoin, tout en contribuant à la recherche et l'innovation navales.

Les officiers de Marine ont vocation à assurer **des fonctions d'encadrement et de commandement** au sein des unités opérationnelles : navires de combat, sous-marins, flottilles de l'aéronautique navale, commandos marine. Ils assureront, dès leur arrivée dans les forces, la **mise en œuvre de systèmes** considérés comme **parmi les plus complexes conçus par l'homme**. C'est la raison pour laquelle **l'École navale délivre un diplôme d'ingénieur et reste résolument tournée vers la recherche et l'avenir**.

L'École navale forme également les futurs techniciens et experts des métiers de marin : navigateurs, manœuvriers, guetteurs sémaphoriques. Ensemble, officiers, officiers-mariniers, quartiers-maîtres et matelots forment les équipages de demain.

L'École navale comprend une direction de la recherche et de l'innovation composée :

- d'un **institut de recherche et d'études navales** (IRENav);
- de **trois chaires industrielles** (« Cybersécurité », « Résilience&leadership », « Navalisation de l'intelligence artificielle pour l'aide à la décision traitant de la coopération humain-système d'intelligence artificielle ») ;

- et d'**une cellule innovation** visant à favoriser le développement d'innovations d'opportunité au profit des forces.

En savoir plus : [École navale](#)

Contacts Presse

École navale

Catherine Bellis – catherine.bellis@ecole-navale.fr – 06 71 82 01 02

EV1 Emmanuelle Mocquillon – emmanuelle.mocquillon@intradef.gouv.fr – 06 77 01 61 38

À PROPOS D'ARTS ET MÉTIERS

Grand établissement technologique, Arts et Métiers compte 14 sites et a pour missions principales la formation d'ingénieurs et cadres de l'industrie, la recherche.

Il forme chaque année plus de 6 000 étudiants du bac+3 jusqu'au bac+8. Par ses formations, ses 15 laboratoires et sa recherche partenariale, Arts et Métiers est un acteur socioéconomique au service des territoires.

En savoir plus : <https://artsetmetiers.fr>

CONTACT PRESSE

Rumeur publique

Lorraine Froment - Tél. : 06 16 31 64 92

Julien Branellec - Tél : 06 29 83 35 56

ensam@rumeurpublique.fr